

CULTURE

ÉTUDES SUR LES musiques actuelles EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



» laRégion.fr





Édito

Le paysage des Musiques Actuelles est un secteur important en Languedoc-Roussillon, c'est pourquoi la Région a décidé d'entamer une démarche de réflexion volontaire et concertée, aussi bien artistique qu'économique, pour le consolider.

Une étude, proposée par l'Association des Producteurs et Editeurs de Musique en Languedoc-Roussillon (APEM-LR) et financée par la Région et la DRAC Languedoc-Roussillon a été réalisée en 2011. À partir des conclusions qui en ressortent, la Région met en œuvre un programme d'accompagnement complet de la filière, qui s'inscrit dans le cadre de sa politique culturelle et poursuit sa politique culturelle déjà engagée en faveur des Musiques Actuelles.

Ainsi, nous proposons un programme spécifique aux Musiques Actuelles. Il est orienté autour de cinq priorités régionales, ciblées sur les acteurs spécifiques à la filière artistes-producteurs diffuseurs : développer et structurer les lieux de diffusion, soutenir l'émergence et la création artistique, favoriser le développement des réseaux, de l'information et de la ressource, consolider et développer la filière économique, et enfin aider au rayonnement et au développement de partenariats nationaux et internationaux.

Je souhaite que ce dispositif régional en faveur des Musiques Actuelles permette à l'ensemble des partenaires de ce secteur de continuer à soutenir la diversité artistique et à aider les nouveaux talents.

Christian BOURQUIN

Président de la Région Languedoc-Roussillon
Sénateur



Édito

L'étude sur les musiques actuelles présentée ici est la première de ce type jamais réalisée en Languedoc-Roussillon. Financée par la Direction des Affaires Culturelles et par la Région du Languedoc-Roussillon, cette étude vient en effet répondre à un besoin de mieux connaître l'ensemble de la filière des musiques actuelles afin de mettre en œuvre une politique de soutien mieux adaptée à son développement.

Sa réalisation a été rendue possible grâce à la participation de l'APEM-LR, mais également grâce à un Comité de pilotage composé de la DRAC du Conseil Général, de Réseau en Scène Languedoc-Roussillon, auxquels s'est joint un comité interprofessionnel composé d'acteurs des musiques actuelles reconnus en et hors région.

Si les modalités du soutien public aux différents secteurs musicaux sont généralement hétérogènes sur le territoire national, c'est particulièrement vrai en Languedoc Roussillon qui ne dispose que de peu de lieux dédiés. Cela concourt à faire de la place des musiques actuelles dans la programmation des scènes nationales et des autres lieux pluridisciplinaires, un enjeu particulier.

Souhaitons que les dynamiques collectives (réseaux territoriaux, Pôles musiques actuelles d'acteurs,...) nées avec cette étude prennent tout leur sens et soient confortées afin d'imaginer des réponses communes qui relèvent de l'intérêt général. Les démarches de mise en réseaux permettent de dépasser les intérêts particuliers et d'imaginer un aménagement cohérent et durable sur nos territoires.

Souhaitons également que la politique concertée qui en découlera pour les musiques actuelles prendra en compte la diversité des formes, des projets, des initiatives, des économies, portées par des lieux aussi divers que des cafés concerts, des structures d'éducation populaire, des salles de concerts, des centres culturels, des structures d'accompagnement, des scènes de jazz, des SMAC (salles de musiques actuelles conventionnées), des centres de musiques traditionnelles, des écoles de musique associatives, des centres de formation artistique.

Didier DESCHAMPS

Directeur régional des affaires culturelles

le contexte des musiques actuelles

1. Le contexte national et international

Le marché de la musique traverse probablement l'une des plus graves crises de son histoire, dont l'origine se trouve dans la baisse des ventes de disques qui sévit depuis le début des années 2000, et dont les raisons sont principalement liées à l'accessibilité de la musique en ligne et aux nouvelles formes d'écoute. La conséquence en est un bouleversement profond du fonctionnement de la filière, comme l'illustre la place prise par les recettes du spectacle vivant, devenues depuis peu la première ressource financière pour les artistes, après des décennies où les concerts n'étaient que l'outil de promotion de maisons de disque qui tiraient leurs revenus de la vente des supports d'écoute.

Le support physique est néanmoins toujours indispensable, marquant le parcours d'un artiste et lui permettant de démarcher auprès des lieux ou dans des médias qui attachent encore une grande importance à « l'objet-disque ».

Pourtant, cette révolution des pratiques ne signe en rien l'arrêt des industries musicales, mais peu marquer une évolution porteuse d'opportunités à saisir, la musique n'ayant jamais été aussi présente dans la société et génératrice de revenus. L'enjeu est donc bel et bien de trouver un nouveau modèle économique durable, permettant à tous les acteurs de cette filière de continuer à vivre de leur travail. Si les dernières décennies auront été marquées par d'énormes disparités de revenus entre les « têtes d'affiche » qui multipliaient les revenus, notamment en terme de droits d'auteurs, et la grande majorité des acteurs qui ne survivaient que difficilement, l'actualité appelle l'éclosion de systèmes de répartition et d'entraide tournés vers le plus grand nombre.

L'industrie du disque : un marché en crise

En France, le marché du disque physique est passé de 1 302 à 554,4 M€ entre 2002 et 2010, soit une chute de 57,4 %.

Au niveau mondial, la baisse est de 60,7 % sur la même période. Dans le même temps, la progression des ventes de formats numériques, bien que régulière, n'a pas atteint les volumes perdus par le disque.

Pour compenser la baisse de leurs revenus, les producteurs ont ainsi développé l'exploitation des droits voisins et des produits dérivés.

Si la progression de ces nouveaux revenus est importante sur les dernières années, ceux-ci ne

constituent qu'une alternative limitée à la crise des ventes de supports physiques. C'est donc du côté de l'exploitation des droits d'auteurs que la solution s'est dessinée. L'édition musicale est ainsi devenue le nouvel eldorado, affichant au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires en progression constante, en lien avec l'augmentation globale de la diffusion musicale (TV, radios, magasins...), l'explosion du marché de la synchronisation (habillage sonore de films, publicités et autres images) et l'apparition de nouvelles pratiques comme le branding (développement de marchés autour du nom d'un artiste ou d'un groupe à la reconnaissance médiatique internationale).

Les auteurs et compositeurs se trouvent donc partiellement épargnés par la crise du disque qui affecte en premiers lieux les producteurs phonographiques et les interprètes. Ces derniers sont donc logiquement tentés de se reporter sur le marché du spectacle.

La diffusion, source de compensation des pertes liées à la chute du disque

En 2009, la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles a augmenté de 3 % en un an, avec des recettes en hausse de 42 %. La fréquentation moyenne par représentation a elle aussi été fortement en hausse (19,4 millions de spectateurs, + 21 %) par rapport à l'année précédente.

Mais ces chiffres sont grandement influencés par le poids des grosses productions et des tournées d'artistes « mondiaux » : si l'on exclue les spectacles de ces poids lourds du show-business, les recettes sont en baisse de 1 % et les représentations de 4 % par rapport à 2008.

Cela montre bien la problématique actuelle de cette filière : la diffusion est devenue le nouveau marché prolifique pour les entreprises de dimension importante, qui cherchent à récupérer sur scène ce que le disque ne leur rapporte plus. Comme le montrent les chiffres de la fréquentation, cela crée un phénomène de saturation de l'offre, qui laisse de moins en moins d'espace aux artistes moins médiatisés pour se produire et lancer leur carrière. Tout cela s'inscrit dans un repositionnement stratégique global des producteurs autour de la scène et de la gestion globale des carrières d'artistes (contrats « 360 degrés » incluant la prise en charge de toutes leurs activités - disque, scène, droits, image, produits dérivés -) et l'arrivée de nouveaux acteurs dans le champ du spectacle vivant : groupes de communication, fonds d'investissement, multinationales travaillant sur des produits technologiques...

2. Les musiques actuelles en Languedoc-Roussillon

Le terme Musiques Actuelles, choisi par le Ministère de la culture en 1998 et utilisé depuis lors par le secteur professionnel français, désigne l'ensemble des styles musicaux à l'exception de la musique savante (musique classique, moderne et contemporaine).

La filière des musiques actuelles est vaste, s'étendant à un grand nombre d'acteurs proposant des outils de production, de diffusion, d'accompagnement et de gestion du travail des artistes. Les grands domaines d'activité concernés sont :

- **la diffusion** : les lieux de diffusion, les festivals, les diffuseurs sans lieu,
- **la production** : la filière du disque, les activités liées à la scène, le développement de carrière.

Les artistes

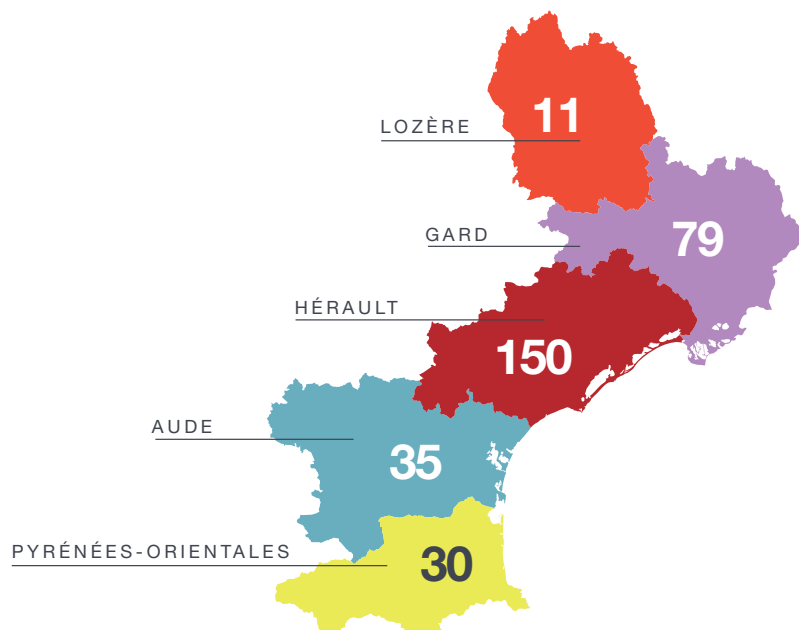
900 formations (groupes ou, plus rarement, soli) sont repérées sur le territoire. Leur répartition en terme de développement est le suivant :

- 300 groupes professionnels ou en voie de professionnalisation,
- 600 groupes amateurs.

La représentation d'artistes languedociens dans les réseaux nationaux de repérage et de soutien est assez faible, et très peu ont émergé via les dispositifs nationaux, à la différence de ce qui se passe dans d'autres régions comme l'Aquitaine, la Bretagne ou le Nord-Pas-de-Calais.

En revanche, plusieurs artistes « régionaux » ont percé ces dernières années au niveau national, directement repérés et signés par des labels parisiens (Emilie Simon) ou découverts via des émissions de télé réalité musicale comme Star Academy ou Nouvelle Star (Olivia Ruiz, Julien Doré, Luce).

Les couleurs musicales les plus représentées en région sont le rock, les musiques du monde et la chanson française.



Les structures

305 structures ont été repérées en région. Leur répartition sur le territoire est inégale, avec près de la moitié (49 %) qui sont implantées dans l'Hérault.

Le nombre de lieux de diffusion en région est très inférieur à la moyenne nationale (- 33 %), inférieur également par rapport aux régions limitrophes (Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes). À l'inverse, le Languedoc-Roussillon dispose de plus de festivals, de producteurs de spectacles, d'entrepreneurs de tournées et de structures de production et d'édition phonographique que la moyenne nationale.

Le secteur de la diffusion est de loin le plus représenté, avec 71 % des structures étudiées.

La forme juridique la plus répandue est l'association loi 1901 (81 % du panel étudié). Viennent ensuite les SARL (13 %), les EPCC et les entreprises individuelles (2 % chacun), les SCIC et le statut d'auto-entrepreneur (1 % chaque).

Globalement pour la période 2008-2010 nous constatons :

- 75 % des structures étudiées sont employeuses, un chiffre en augmentation de 19 % sur ces trois années,
- sur la même période, le nombre d'emplois a augmenté de 17 %, mais le nombre de postes par structure en CDI et en CDD a lui diminué (passant de 2,27 à 2,22 postes en moyenne),
- une augmentation du nombre de contrats aidés : + 43 %.

L'équation est donc la suivante : plus de structures employeuses, donc plus d'emplois mais le plus souvent aidés, et un nombre d'emplois par structures qui diminue.

les acteurs, les métiers

1. La diffusion

Les lieux de diffusion

Ils sont gérés par des entrepreneurs de spectacle exerçant une activité professionnelle ou occasionnelle de programmation, diffusion et/ou production de spectacles. Leur mode de gestion peut être privé (de type associatif ou Société Autonome), mixte public-privé (Délégation de Service Public), ou public (régie directe, simple ou personnalisée, régie autonome ou établissement public).

Les exploitants de salle assument les coûts d'achat des spectacles diffusés, ont en charge l'accueil des artistes et du public, la billetterie, la sécurité et la promotion. Ils sont garants de la sécurité des artistes, des techniciens et du public, et versent des droits d'exécution publique aux sociétés civiles de perception et de répartition des droits des auteurs, compositeurs et éditeurs.

Leur programmation musicale peut être soit exclusive et régulière, tout au long de l'année, soit irrégulière au sein d'une programmation généraliste couvrant différents domaines du spectacle vivant, soit indéfinie (sans projet artistique et culturel) ou anecdotique.

La pratique de l'activité de diffusion nécessite les licences d'entrepreneur du spectacle de 1^{re} catégorie (exploitant) et de 3^e catégorie (diffuseur).

44 lieux

44 lieux diffusant des musiques actuelles ont été recensés en région. Parmi eux, 7 sont exclusivement dédiés aux musiques actuelles. A l'heure actuelle 4 équipements ont des missions similaires à celles des lieux labellisés SMAC : un dans l'Aude (Chapeau Rouge), un dans le Gard (Paloma, inauguré en septembre 2012), un dans l'Hérault (Victoire 2) et le dernier dans les Pyrénées-Orientales (Théâtre de l'Archipel / El Médiator).

Toutes les jauges sont représentées, de petits clubs de 100 à 250 places à des équipements de 800 à 1 300 places (la moyenne est de 400 places). Paloma, la nouvelle SMAC de Nîmes, avec une capacité de 1 300 personnes, est le plus gros équipement dédié. N'oublions pas dans cette liste le Zénith de Montpellier, qui accueille fréquemment des concerts grands publics, avec une jauge de 6 300 personnes et l'Arena qui peut accueillir près de 15 000 personnes.

Malgré le grand nombre d'entrepreneurs sans lieux fixes et de festivals, la région ne pèse que pour 2,5 % du nombre de représentations organisées en France en 2009, chiffre en légère baisse par rapport à 2008 (-1 %).

Par contre, l'assiette moyenne par représentation est supérieure de 14 % à ce qu'elle est sur la France entière. La stagnation du nombre de représentations mise en relief avec l'importance de l'assiette déclarée montre que ce sont principalement les grosses manifestations (festivals à fort public, salles de grande capacité type Zénith) qui génèrent des montants de billetterie importants sur de faibles volumes de représentation.

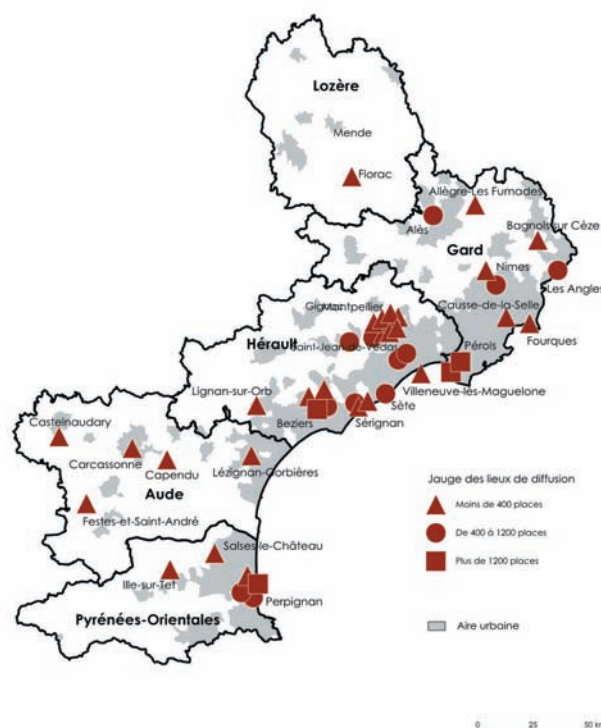
75 % des structures sont soutenues par des collectivités territoriales, mais dans des proportions qui peuvent grandement diverger (de 16 % à 88 % du budget global).

La moitié des lieux mettent en place des résidences de création, dont le nombre peut varier de 15 à 120 journées par an. Celles-ci sont généralement assorties d'activités de diffusion (restitution publique), d'actions culturelles (en direction des publics scolaires ou d'autres musiciens) et de temps de formation à destination des professionnels (principalement sur les techniques son et lumière).

80 % de ces résidences mises en place concernent des artistes régionaux.

La moitié des lieux proposent des locaux de répétitions, permettant le travail de musiciens de tous « niveaux » et l'accompagnement des pratiques en amateur.

RÉPARTITION DES LIEUX DE DIFFUSION



Les festivals

Comme les lieux, ils sont gérés par des entrepreneurs de spectacle exerçant une activité continue ou occasionnelle de programmation. Leur mode de gestion peut être de tout type (public, privé, mixte). En salle ou en plein air, ces festivals sont organisés par des lieux de diffusion, par des organisateurs de spectacles réguliers ou non, par des structures dont c'est l'unique objet.

Il existe quatre grandes catégories de festivals :

- **les festivals de diffusion**, dont la programmation met en avant les têtes d'affiches du moment,
- **les festivals de création**, construits autour d'un projet artistique visant à produire des spectacles inédits ou à découvrir de nouveaux talents ; ils remplissent avant tout une mission culturelle,
- **les festivals touristiques**, cherchant à susciter une fréquentation nouvelle dans une ville ou un site touristique par l'animation des lieux,
- **les festivals d'image**, visant surtout à promouvoir l'identité et l'image de leur site d'accueil.

Leur organisation nécessite une licence d'entrepreneur du spectacle de 3^e catégorie.

75 festivals

75 festivals dédiés aux musiques actuelles ont été répertoriés en région. Parmi eux, 57 % sont organisés sur la seule période estivale. Cela se traduit par une pointe d'activité qui voit 30 % des représentations totales de l'année se dérouler sur les deux seuls mois de juin et juillet, alors que ce chiffre est de 10 % sur la France entière.

Les festivals durent en moyenne 6 jours et se déroulent pour un tiers d'entre eux en salle, et pour la moitié en plein air (éventuellement sous chapiteau). Les autres mixent les lieux du festival entre salles et plein air.

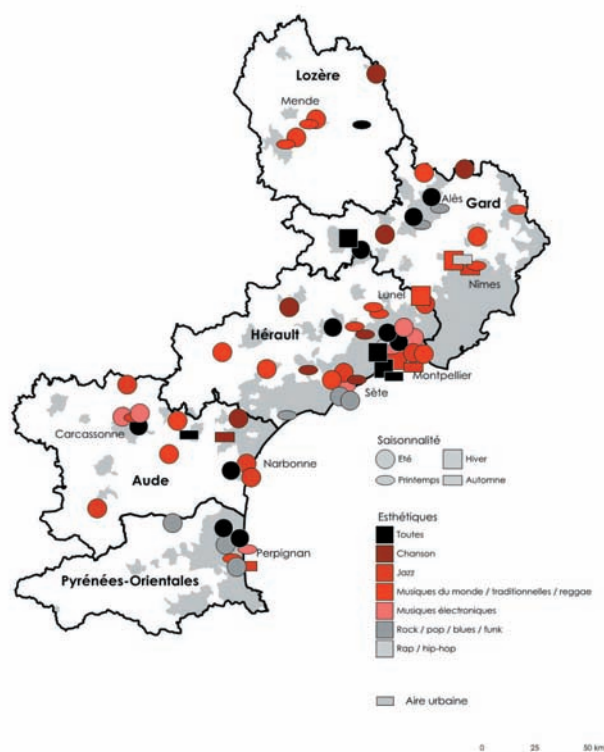
Les 29 festivals ayant communiqué leur jauge cumulent plus de 140 000 places, allant de 100 à 50 000. Une fois les extrêmes écartés, on constate des jauges comprises entre 1 000 et 5 000 places (médiane à 2 000 et moyenne à 5 000).

63 % des répondants déclarent programmer des groupes locaux ou régionaux. Ceux-ci représentent entre 5 % et 50 % de la programmation, 25 % en moyenne. Il apparaît donc que les festivals jouent un rôle important dans le développement des artistes, n'hésitant pas à leur donner l'occasion de se produire devant un large public. Néanmoins, la programmation

de ces artistes régionaux se fait surtout en première partie, seulement 10 festivals leur permettant de jouer en tête d'affiches.

Les organisateurs de festival sont structurés et expérimentés, et sont largement employeurs. Leur activité va très souvent au-delà de l'organisation d'un festival : diffusion saisonnière, soutien à la création, etc...

RÉPARTITION DES LIEUX DE DIFFUSION



les acteurs, les métiers

2. La production

La filière du disque

LES PRODUCTEURS ET ÉDITEURS

Les producteurs phonographiques prennent à leur charge le financement d'une partie ou de l'intégralité d'un ou plusieurs enregistrements dont ils deviennent de ce fait propriétaires exclusifs ou tout au long de la durée du contrat qui le lie à l'artiste.

Les éditeurs phonographiques supportent les frais de fabrication et assurent la distribution, directement ou via un distributeur, des supports physiques et numériques de leurs éditions.

86 producteurs et éditeurs phonographiques ont été recensés en Languedoc-Roussillon. Comparé à d'autres régions, le nombre de producteurs indépendants est relativement élevé. Il n'existe pourtant pas de label ayant acquis une forte renommée au niveau national et international. La majorité des labels régionaux font de l'auto-production, c'est-à-dire qu'ils travaillent sur un seul ou quelques artistes, mais ne construisent pas un catalogue autour d'une ou de plusieurs thématiques musicales.

La quasi-totalité des productions ont pour finalité d'être commercialisées sous format d'album. 25 % des productions concernent des artistes régionaux.

81 % des structures s'impliquent également dans le spectacle vivant et 59 % dans des activités autres : le management d'artistes, l'accompagnement des pratiques, l'organisation de tremplins...

92 % des éditeurs phonographiques proposent leur musique sur des supports physique, et 75 % en numérique.

Seul un éditeur phonographique a des accords de vente chez des disquaires, ce qui illustre bien le manque de relais dont pâtissent les labels pour vendre leurs produits.

LES DISTRIBUTEURS PHONOGRAPHIQUES

Les distributeurs phonographiques ont pour charge de rendre les œuvres éditées visibles et disponibles auprès du public. Ils travaillent sur deux supports :

- le physique, distribué via des magasins (spécialisé ou non), ou vendus directement de la main à la main (dans des concerts par exemple) ou par correspondance,
- le numérique, distribué via des sites Internet ou des « librairies » en ligne (type iTunes).

7 distributeurs phonographiques ont été recensés. Parmi ceux-ci, seule une structure a fait de la distribution son activité principale. Pour les autres, elle vient en complément de l'activité d'édition phonographique, et apparaît plus comme le moyen de diffuser ses propres productions et celles de structures « amies » ou travaillant sur les mêmes esthétiques musicales. La répartition du type de distribution est en moyenne de 57 % pour le physique et 43 % pour le numérique.

Par rapport à des régions dynamiques dans le secteur, ce faible nombre de distributeurs montre la faiblesse de structuration de la filière régionale.

LES ÉDITEURS MUSICAUX

L'éditeur exploite commercialement une œuvre musicale et défend les droits de ses auteurs. Il travaille principalement à s'assurer du bon versement (et de la récupération) des droits engendrés par la diffusion de l'œuvre, que ce soit dans le cadre d'un concert, d'un passage dans un média ou de la vente d'un disque.

7 éditeurs musicaux ont été recensés. Comparé aux 86 producteurs et éditeurs phonographiques repérés, ce nombre est très faible, d'autant plus qu'aucune structure n'a fait de l'édition musicale son unique activité. Nous avons à faire à des structures qui travaillent à la gestion des droits des artistes qu'ils produisent, et non à des sociétés spécialisées dans ce genre de prestations. Cette activité demandant des compétences précises et un temps alloué à la recherche des droits importants, cela laisse à penser que c'est un secteur qui demande à être renforcé.

LES STUDIOS D'ENREGISTREMENT

Un studio d'enregistrement est un local équipé pour réaliser des enregistrements sonores, notamment musicaux. Le home studio est quant à lui un studio d'enregistrement et de mixage, à caractère amateur ou professionnel, moins bien équipé et destiné à travailler de façon plus « artisanale » ces enregistrements.

13 studios d'enregistrement sont répertoriés en région. 6 d'entre eux n'exercent que cette activité. Pour les 7 autres, elle vient en complément d'autres activités, comme la production de disques ou l'organisation de concerts.

Les activités liées à la scène :

les entrepreneurs de spectacles

130 entrepreneurs de spectacles sont référencés en Languedoc-Roussillon. Si l'on compare avec d'autres régions, c'est un nombre relativement important au regard de la population globale.

LES DIFFUSEURS SANS LIEU FIXE

Ils mettent en œuvre et supervisent la production de spectacles dans des lieux qu'ils occupent (location, co-production, prêt...) pour l'occasion. En tant qu'organisateur, ils assument les coûts de l'achat du spectacle, ont en charge l'accueil du public, la billetterie, la sécurité, la promotion et la technique. Ils versent des droits d'exécution publique aux sociétés civiles de perception et de répartition des droits des auteurs, compositeurs et éditeurs. Ils ont la responsabilité du spectacle, notamment celle d'employeur vis-à-vis du plateau artistique.

Ils ont un rôle important dans le développement des artistes, programmant le plus fréquemment des amateurs ou des artistes en voie de professionnalisation.

Ils jouent souvent le rôle de « développeurs de talents », offrant aux musiciens débutants le moyen de rencontrer leur public et d'être repérés par des professionnels. Ainsi, 76 % des structures étudiées programment des groupes locaux et régionaux, ce qui représente la majorité de leur activité.

Cette activité requiert les licences d'entrepreneur du spectacle de 2^e et 3^e catégorie.

LES ENTREPRENEURS DE TOURNÉES

Ils sont chargés de trouver des lieux pour la diffusion des artistes qu'ils représentent, en France et à l'international, et ce en fonction de la notoriété, des contraintes techniques et financières et des besoins des artistes concernés.

Les entrepreneurs de tournées que nous avons étudié s'occupent en moyenne de 9 groupes. Mais presque la moitié d'entre eux (42 %) ne s'occupe que de 1 ou 2 formations, souvent en lien direct avec le producteur des artistes (si la structure n'est pas elle-même productrice). Le plus souvent ces « tourneurs » travaillent sur des catalogues d'artistes régionaux et sur des esthétiques précises, le travail sur plusieurs scènes musicales étant assez rare.

Cette activité requiert la licence d'entrepreneur du spectacle de 2^e catégorie.

LES PRODUCTEURS DE SPECTACLES

Ils investissent dans la construction du spectacle : création, répétitions et résidences pour la diffusion, maquettage et production pour le disque... Ils trouvent leurs financements autant auprès d'institutions publiques que de partenaires privés (tourneurs, éditeurs...).

Sur les 19 structures étudiées, toutes ont une activité d'entrepreneur de tournées, et une majorité sont producteurs phonographiques et structures de management. Au total, ce sont 189 spectacles qui ont été produits par ces 19 structures en 2010, soit une moyenne de 10 par structure.

Les activités liées

au développement de carrière

LES STRUCTURES DE MANAGEMENT D'ARTISTES

Le manager joue le rôle d'interface entre l'artiste et le reste de ses interlocuteurs (producteurs, diffuseurs, partenaires commerciaux, médias...). Il a pour objectif de développer la notoriété de « son » artiste et de l'aider à prendre les meilleures décisions pour sa carrière. La relation entre l'artiste et le manager fait l'objet d'un contrat de management stipulant les missions et les objectifs du manager, et précisant son mode de rémunération (le plus souvent un pourcentage pris sur les contrats de l'artiste). Cette rémunération « globale » impose au manager d'être structuré sous forme de société, travailleur indépendant ou société commerciale.

23 structures de management d'artistes ont été recensées en région. Parmi elles, aucune n'en fait sa seule activité, celle-ci venant toujours en complément d'autres actions, dans tous les cas la production / recherche de concerts. Dans la grande majorité des cas, les artistes managés sont ceux produits par la structure. Il y a rarement de personne spécifiquement affectée à cette fonction, le manager étant le plus souvent la personne également chargée de trouver des concerts, ou le responsable de la structure. Les structures étudiées manageaient en moyenne deux artistes chacune.

90 % des artistes managés en région sont eux-mêmes languedociens. 80 % des structures sont des associations, ce qui démontre une activité encore intégrée à l'activité globale de la structure, sans spécialisation ni gestion spécifique. Pour la quasi totalité des structures étudiées, le concert est la source principale de revenus. Seules un quart des structures se rémunèrent sur les droits d'auteurs ou le merchandising.

les acteurs, les métiers

LES LOCAUX DE RÉPÉTITION

Ces structures se sont spécialisées dans le domaine de la répétition. Elles offrent une combinaison d'activités : mise à disposition d'espaces et de matériel adaptés pour la répétition mais aussi, en fonction des lieux, enregistrement, répétitions en condition scénique, ressources documentaires, ateliers multimédia, aides à la diffusion, vente de petit matériel...

Certaines structures mettent également en place des accompagnements à la répétition pour aider les musiciens à progresser. Peu de structures sont exclusivement dédiées à la répétition. Le plus souvent, ces espaces sont associés à une salle, dédiée ou non aux musiques actuelles.

27 locaux de répétition dédiés aux musiques actuelles ont été recensés dans la région. L'Hérault est sous-représenté, à l'inverse des Pyrénées Orientales.

Tous les locaux sont équipés en matériel de sonorisation, alors qu'une partie d'entre eux mettent des instruments à disposition. La gestion de studios de répétitions est le plus souvent associée à une activité principale liée au spectacle vivant. Ainsi, 82 % des structures étudiées gèrent un lieu de diffusion.

La quasi-totalité des répondants déclarent être également lieux de résidence et de création. Une seule structure revendique cette activité à titre principal (lieu de répétitions et d'accompagnement). Les autres sont des studios d'enregistrement ayant une activité de production.

LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION

L'accompagnement de projets (artistiques et / ou culturels) consiste à guider et conseiller des personnes demandeuses sur diverses problématiques telles la production, la communication, les aspects administratifs, la technique, l'information... Il peut s'agir tout autant de guider ponctuellement une personne en demande d'un renseignement précis, que d'accompagner des personnes souhaitant se professionnaliser dans les métiers du secteur culturel.

Les actions de formation s'adressent le plus à des personnes désireuses de compléter leurs compétences sur des domaines précis (techniques ou administratifs dans la majeure partie des cas).

34 structures d'accompagnement et de formation sont répertoriées en région. Parmi elles, seules 9 en font leur unique activité. Pour les autres, elle vient en complément d'activités de production ou de diffusion, et concerne souvent des cours de musique.

Seules 4 structures lient cette activité à une fonction

de réseau / centre-ressource, qui les positionne clairement comme des interlocuteurs privilégiés pour l'accompagnement des acteurs culturels. Elles sont agréées organisme de formation.

L'accompagnement proposé par ces structures s'adresse en particulier aux musiciens amateurs et aux musiciens professionnels, et concerne le plus souvent plusieurs domaines (artistique, administratif, développement de projets). Les sollicitations des usagers en matière d'accompagnement sont de tous ordres, mais concernent prioritairement les questions liées à la diffusion musicale.

LES CENTRES DE RESSOURCE, RÉSEAUX ET FÉDÉRATIONS

Les centres de ressources mettent à disposition du public de la documentation (livres, périodiques, fiches pratiques...) et des outils de gestion et de structuration (bases de données...).

14 centres de ressource, réseaux ou fédérations ont été recensés. Parmi ceux-ci, 4 ont une véritable fonction fédérative : la FEMAG (30), la FNEIJMA (basée dans le Gard mais au rayonnement national), l'APEM-LR (34) et Jazz en L'R (66). Il n'y a plus de réseau régional pour l'ensemble des musiques actuelles.

Les structures présentent des profils très différents les unes des autres : associations départementales, réseaux ou groupements d'acteurs privés, ou lieux exerçant des missions de collecte d'information ou mettant des ressources à disposition des usagers.

La plupart de ces structures sont liées à un domaine activité (par exemple la scène), une esthétique (le jazz) ou un territoire. Toutes ont au moins une activité annexe. Trois quart d'entre elles sont également structure de formation ou d'accompagnement.

LES TREMPLINS, DISPOSITIFS DE REPÉRAGE ET CONCOURS

Un tremplin est un concours organisé pour permettre à des artistes de se produire devant un public, à l'issue duquel un prix est attribué par un jury de professionnels et/ou par le vote du public. Le(s) gagnant(s) d'un tremplin reçoit généralement une récompense, qui peut être l'enregistrement d'une démo, un concert dans une salle importante, de l'argent, du matériel...

13 tremplins, dispositifs de repérage et concours ont été recensés en région. Une seule structure s'y consacre exclusivement. Pour les autres, cette activité vient en complément de diffusion (avec ou sans lieu), de production discographique ou d'une action de mise en réseau / fédération d'acteurs.

preconisations

pour le développement du secteur

L'analyse de l'environnement économique et réglementaire, du contexte national et international, et plus spécifiquement l'étude réalisée sur la filière régionale, a permis d'établir un ensemble de constats que nous avons soumis à une sélection d'acteurs de la filière.

À partir de ces constats, nous avons pu déterminer les axes stratégiques d'amélioration :

1. coordonner l'existant / mise en réseaux :

- mettre en concordance les objectifs et les moyens ; mettre en cohérence les politiques publiques et les besoins,
- décloisonner les organisations (fédérations, réseaux...) et les esthétiques; créer du lien entre les acteurs (dont politiques) et les réseaux,
- mettre en cohérence les dispositifs d'accompagnement des artistes,
- inciter et soutenir la coopération entre les structures de diffusion (lieux, festivals, sans lieux).

2. développer l'économie pour consolider l'emploi :

- soutenir la création et le développement d'entreprises et de projets en lien avec les dispositifs existants,
- accompagner et soutenir l'emploi durable dans les structures musicales actuelles, notamment dans le cadre de mutualisation.

3. soutenir l'activité et les projets :

- favoriser l'irrigation de l'ensemble du territoire en terme de diffusion, d'accès à la pratique et d'information,
- développer les échanges interrégionaux et l'inscription des acteurs languedociens dans des dispositifs nationaux et internationaux.

4. former et informer les acteurs :

- collecter et faire circuler l'information sur le secteur musiques actuelles et améliorer la compétence des acteurs.

PISTES D' ACTIONS

Huit préconisations pour le développement de la filière

1. Impulser et accompagner l'organisation d'une concertation régionale, et se servir de la démarche SOLIMA comme outil de cette concertation.

2. Renforcer la lisibilité des lieux et des structures qui assurent des missions d'information et qui produisent ou diffusent de la ressource ; organiser la mise en réseau de ces structures « ressources » et redéfinir le rôle de chacun à l'intérieur de ce réseau.

3. Impulser la création d'une coordination régionale de l'ensemble des acteurs de la filière, intégrant trois réseaux existants ou à développer : scène, disque et ressource.

4. Coordonner et améliorer les parcours d'accompagnement pour les artistes.

5. Rénover et renforcer les dispositifs de soutien à la production phonographique en tenant compte de la gravité de la crise de la filière du disque.

6. Mettre en place dans la filière un dispositif innovant de soutien à l'emploi.

7. Développer l'accès aux aides économiques existantes en les ajustant aux spécificités du secteur et en facilitant l'instruction des dossiers.

8. Concevoir des dispositifs de soutien spécifiques à la filière des musiques actuelles.



Remerciements

Remerciements à l'ensemble des partenaires qui ont participé à cette étude. Remerciements particuliers aux membres du Comité de Pilotage et du Comité interprofessionnel* et à Arnaud Di Virgilio qui a accompagné et soutenu ce travail.

**Apem-LR, Réseau en Scène Languedoc-Roussillon, Le Garage Electrique, La Meridionale des Spectacles, Paloma, Le Chapeau Rouge, Label ID, Pipole, Jarring Effects, la Femag, Herault Musique Danse, DRAC Languedoc-Roussillon.*

Méthodologie

Les données analysées proviennent des sources suivantes :

- un recensement réalisé par l'APEM-LR, Réseau en Scène Languedoc-Roussillon et le Garage Electrique, de structures actives dans la filière régionale,
- des réponses à un questionnaire en ligne proposé aux structures recensées,
- l'exploitation d'entretiens individuels avec des professionnels de la filière,
- l'étude documentaire (données nationales ou régionales).

Ce document est une synthèse, l'étude complète est à télécharger sur les sites suivants :

www.sylk.fr

www.reseauenscene.fr

www.apemlr.com

<http://legarageelectrique.net>



» **laRégion.fr**

Hôtel de Région

Service Culture
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 22 80 00

